

« Savoir rouler à vélo », l'île déjà prête

ÉCOLES Une formation au vélo va devenir obligatoire dans les écoles à la rentrée. La Communauté de communes veut accompagner les enseignants

C'est un dispositif national, une directive de Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation, imposant une vingtaine d'heures de formation au vélo pour tous les élèves de 6 à 11 ans. Comme son nom l'indique, l'objectif du programme « Savoir rouler à vélo », est de généraliser l'apprentissage et l'autonomie des enfants à vélo, avant leur entrée au collège.

Patrice Raffarin, vice-président de la Communauté de communes en charge de la mobilité, a décidé d'aider les établissements scolaires dans l'application de ce plan. « On en demande déjà beaucoup aux enseignants, pourquoi ne pas

les aider ? », explique l'ancien professeur. Par exemple, faire venir un médecin pour parler aux enfants des bienfaits du vélo, la police municipale pour le code de la route, ou un réparateur pour leur apprendre à changer une roue, etc. »

Apporter des outils

Patrice Raffarin souhaite que ces cours soient adressés aux classes de CE2 à CM2. « Parce qu'ils sont plus grands, c'est eux qui vont le plus pratiquer. On pourrait les emmener jusqu'au collège à vélo pour leur montrer que c'est possible. » Patrice Raffarin avait déjà organisé l'an dernier une telle for-



Le plan « Savoir rouler à vélo » vise à rendre les enfants autonomes à bicyclette. PHOTO J.C.

mation dans sa commune de Rivédoux, « une réussite ». Mais il souligne que les vrais garants du projet sont les enseignants, qui l'organiseront chacun à leur manière (une fois par semaine, plu-

sieurs fois dans le trimestre). Ces cours pourront notamment remplacer ceux de natation cette année, Aquaré étant fermée pendant dix mois jusqu'en juillet.

Juliette Coulais